



CH-3003 Berne, SEFRI/BGB/met

Aux

- offices cantonaux responsables de la formation professionnelle
- organisations du monde du travail
- autres milieux intéressés

n/ref : met

Berne, le 13 mars 2017

Agropratienne AFP/Agropratien AFP 15008
Champ professionnel de l'agriculture et de ses professions

- **Maraîchère CFC/Maraîcher CFC 17011**
- **Avicultrice CFC/Aviculteur CFC 16403**
- **Agricultrice CFC/Agriculteur CFC 15005**
- **Arboricultrice CFC/Arboriculteur CFC 16003**
- **Caviste CFC 22603**
- **Viticultrice CFC/Viticulteur CFC 16103**

Mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé

Mesdames, Messieurs,

Les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé ont été élaborées par l'organe responsable de la formation professionnelle initiale en collaboration avec des spécialistes de la sécurité au travail.

Les formations professionnelles initiales mentionnées en titre ne sont pas soumises à la loi sur le travail respectivement à l'OLT 5. A ce titre, les autorisations de former pour les entreprises formatrices ne doivent pas être renouvelées par les cantons.

Cependant, l'organisation du monde du travail AgriAliForm a décidé d'établir ses mesures afin de renforcer la sécurité au travail et la protection de la santé des personnes en formation de moins de 18 ans. Ces mesures sont contraignantes pour les entreprises formatrices conformément aux ordonnances sur la formation professionnelle initiale modifiées du 1^{er} mars 2017.

Les annexes ont été approuvées par le SEFRI selon les données ci-après:

Approbation le :

Date d'entrée en vigueur le :

23 février 2017

1er mai 2017

Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI
Toni Messner
Einsteinstrasse 2, 3003 Berne
Tél. +41 58 463 56 14, Fax +41 58 463 75 74
toni.messner@sbfi.admin.ch
www.sbfi.admin.ch

Ces mesures d'accompagnement sont publiées dans la liste des professions du SEFRI sous la profession correspondante sous: <http://www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr>.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



Toni Messner

Chef suppléant Formation professionnelle initiale et maturités